



INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 21 février 2019

Point d'étape sur le Grand débat national en Charente-Maritime

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé sur tout le territoire un Grand débat national permettant à chaque Français de faire part de son témoignage, d'exprimer ses attentes et ses propositions de solutions.

Pour accompagner cette démarche au niveau local, le préfet de la Charente-Maritime a désigné le secrétaire général de la préfecture, M. Pierre-Emmanuel PORTHERET, comme référent départemental au Grand débat national. Il a pour mission de venir en appui aux élus, organisateurs, qui le souhaitent pour que des initiatives locales puissent se dérouler et d'être à leur écoute pour faciliter l'organisation matérielle des réunions.

Cette semaine a représenté une étape décisive pour les cahiers citoyens ouverts dans la quasi-totalité des communes du département dans le cadre du Grand débat national. Les maires ont été invités à restituer les cahiers citoyens au plus tard ce vendredi 22 février.

A l'occasion de cette échéance pour les cahiers citoyens, le secrétaire général de la préfecture, référent départemental, fera un point d'étape sur l'animation du Grand débat national en Charente-Maritime, vendredi 22 février 2019, à 16h30, en préfecture.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime
facebook Suivez l'actualité des services sur @prefet17 twitter